

Soupçonné de pratiques de charlatanisme, séquestration et escroquerie Le pasteur Arnaud Nso écroué à Gros-Bouquet

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE responsable de l'église Centre international d'impact (CII), le pasteur Arnaud Nso, a été incarcéré, lundi dernier, à la prison centrale de Libreville. Il est reproché à l'intéressé, âgé de 26 ans, des faits de charlatanisme, séquestration et escroquerie. L'affaire qui vaut au pasteur Arnaud Nso ses déboires judiciaires actuels avait commencé à défrayer la chronique dans le pays en début d'année. Le responsable de l'église Centre international d'impact, basée au quartier Alenakiri, dans la commune d'Owendo, aurait, selon les plaintes des nombreux parents de ses fidèles, en majorité des étudiantes et étudiants de l'Université des sciences de la santé (USS) d'Owendo, séquestré ces derniers, les escroquant tout en les endoctrinant. A la suite des dépositions de plusieurs parents des victimes auprès des autorités compétentes, le commissariat de police d'Owendo avait interpellé le mis en cause, en février 2018. Mais, faute de preuves suffisantes, le ministre du culte avait été relaxé. Rencontré le lendemain de sa sortie de garde à

vue, dans sa chapelle, par notre Rédaction, Arnaud Nso avait balayé du revers de la main toutes les accusations portées contre sa personne, se présentant plutôt comme une victime. « Si j'ai été relaxé, c'est parce que rien n'a été retenu contre moi. Dieu m'a confié une mission, celle de rétablir la justice au Gabon. Tout ce que je subis aujourd'hui, ce ne sont que des persécutions de la part des personnes de peu de foi », avait-il indiqué. Ancien étudiant de 3e année de médecine à l'Université des sciences de la santé d'Owendo, le pasteur Arnaud Nso avait nié la qualité de gourou dont on l'accablait. « On m'accuse d'être un gourou pour mes fidèles et de les séquestrer. Voyez vous-même ! Pensez-vous que je peux séquestrer des grandes personnes comme celles que vous voyez ici ? », s'était-il demandé, en prenant à témoin nos reporters. Et de conclure : « J'ai été persécuté, traité comme un vulgaire bandit lors de mon interpellation, pour des faits qui ne sont pas avérés. Si j'ai été relâché, c'est parce que rien n'a été retenu contre moi. Mais c'est aussi cela la vie d'un chrétien. Je me garde de porter plainte contre toutes ces personnes qui m'ont fait du mal. »



Photo : Abel Eyeghe

Le pasteur Nso attend désormais son procès à la prison centrale.

PREUVES SUFFISANTES. A la suite de quoi, l'intrépide pasteur a repris ses activités. Les nouveaux fidèles, toujours des jeunes étudiantes et étudiants de l'USS, ont alors proprement élu domicile au sein de son église, abandonnant ainsi leurs familles respectives (accusées désormais par eux de sor-

cellerie), mais aussi leurs études, pour être entièrement à la disposition du Centre international d'impact. Cette situation a, naturellement, fait monter le taux d'adrénaline chez les parents des victimes. Ayant échoué dans leurs nombreuses tentatives d'exfiltrer leurs enfants de cet univers, ces derniers ont alors décidé de saisir la Direction générale de la contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), plus connue sous l'appellation de B2. Les limiers de ce service, après plusieurs jours d'enquête, découvriront enfin, qui est réellement Arnaud Nso. Il résulte de cette enquête que le pasteur Arnaud Nso, un sujet camerounais, est soupçonné d'avoir acquis la nationalité gabonaise de manière frauduleuse, et s'adonnait à de pratiques de charlatanisme au sein de son église, à travers des faux prêches qu'il inculque à ses fidèles, qu'il escroque par la même occasion. Le B2 dit avoir joint des preuves suffisantes au dossier présenté au juge d'instruction, lors de la comparution de l'individu, lundi dernier. Après audition, le magistrat instructeur a placé le suspect sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, en attendant son jugement. Un ouf de soulagement pour les parents des 14 jeunes étudiants qui avaient déjà abandonné leurs études et leurs familles depuis plusieurs mois "sur recommandation du pasteur". La préoccupation principale de ces parents est donc de voir leurs enfants reprendre enfin leurs études.

Faits d'ailleurs

Il égorge un footballeur et lui sectionne le sexe
Dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du footballeur Daniel Corrêa Freitas, 24 ans, au Brésil, un suspect a été interpellé et a avoué les faits. Ce footballeur avait été égorgé avec une plaie si profonde qu'il a pratiquement été décapité. Ses organes génitaux avaient également été sectionnés. Edison Brittes Junior, le meurtrier, a expliqué avoir surpris ce dernier en train de violer son épouse. Fou de rage, il a alors massacré le footballeur, avant de cacher son corps en pleine campagne. Le footballeur aurait envoyé, le soir du meurtre, des messages à un ami dans lesquels il racontait qu'il allait « manger la mère de la fille dont c'est la fête d'anniversaire ». Il aurait aussi envoyé une photo de lui en train de sourire, à côté d'une femme inconsciente identifiée comme Cristiana, l'épouse de Brittes Junior.

Un mineur abat sa grand-mère qui lui demandait de ranger sa chambre
A Litchfield Park (Etats-Unis), Yvonne Woodard, âgée de 65 ans, a demandé à son petit-fils de ranger sa chambre, ce que ce dernier a refusé. Furieux, le garçon, âgé de 11 ans, a été chercher le pistolet de son grand-père. Alors que ses grands-parents regardaient tranquillement la télévision, il a surgi par derrière avec l'arme à feu. Il a tiré dans l'arrière de la tête de sa mamie et s'est ensuite suicidé en retournant l'arme contre lui. Le vieil homme a assisté impuissant à la scène. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès de la sexagénaire et de son petit-fils. Une enquête a été ouverte.

Braquages à Port-Gentil

Quatre suspects épinglés par la police

J-P. A.
Port-Gentil/Gabon

LA délinquance prend davantage d'ampleur dans la capitale économique, suscitant de plus en plus un climat de peur, voire la psychose, au sein de la population. Heureusement que les forces de sécurité procèdent à quelques rafles de temps à autre, afin de tenter de baisser la courbe du phénomène. Dernièrement, une bande composée de quatre Gabonais, composée de Charlie Koumba alias Scott - un repris de justice âgé de 25 ans et bénéficiaire de la dernière grâce présidentielle -, Arlique Fred Mbini alias Daouda, 24 ans, Orphée Mbouga alias Maradji, 18 ans, et Wil Odoumi Ndouka alias Magie, 19 ans, a été récemment interpellée dans la zone dite Matiti par les agents du commissariat central de police de Port-Gentil. Une source autorisée renseigne que les quatre suspects semaient la terreur et la désolation auprès des habitants de Matiti ayant



Photo : Jean Paulin Allighe

Les quatre présumés braqueurs mis aux arrêts.

eu la malchance de se trouver sur leur chemin. Cas de dame Dalia Aganga Nkoma, Gabonaise de 33 ans, qui a perdu des biens précieux, dont une voiture, après avoir été braquée par la bande des quatre. Entendu sur procès-verbal, l'un des mis en cause a dé-

crit le mode opératoire du quatuor lors de cette agression avec force détails : « Le jour du braquage, trois membres de la bande ont procédé à la reconnaissance du terrain pendant un bon bout de temps. Au moment de passer à l'acte, Arlique Fred Mbini s'est

chargé de maîtriser la dame, sous la menace d'un couteau, puis il lui a intimé l'ordre de descendre de sa propre voiture immédiatement. Pendant qu'il neutralisait la victime, ses complices faisaient les poches à cette dernière. Ils se sont ainsi emparés de

plusieurs effets de valeur, dont deux téléphones portables haut de gamme. Après cela, nous sommes montés dans la voiture, puis Charlie Koumba a démarré et nous sommes partis avec, laissant la propriétaire désespérée. Nous avons abandonné le véhicule dans la zone de l'école à feu, sur la route du Centre hospitalier régional de Port-Gentil. »

MANDAT DE DÉPOT. Suite à la plainte déposée par la victime au commissariat central de police de Port-Gentil, les quatre individus ont été interpellés. Après leur garde à vue, Charlie Koumba alias Scott, Arlique Fred Mbini alias Daouda, Orphée Mbouga alias Maradji et Wil Odoumi Ndouka alias Magie ont été présentés devant le procureur près le tribunal de première instance de Port-Gentil. Après avoir été entendus par un juge d'instruction, les quatre suspects ont été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château. Ils y attendent désormais leur procès.

Il tue sa femme infidèle et met le corps dans le coffre de la voiture
Au domicile familial situé à Powys (Grande-Bretagne), Christopher Kerrell, 35 ans, a frappé son épouse Holly à coups de marteau et l'a étranglée jusqu'à ce qu'elle décède. Le drame s'est produit alors que leurs trois enfants, âgés de 3 à 6 ans, jouaient à proximité. Il a enterré la victime en rase campagne. Puis il a déclaré la disparition de sa femme à la police. Kerrell a plaidé coupable. Il n'aurait pas supporté qu'elle le trompe avec un autre homme et qu'elle veuille le quitter.